

Conseil Municipal du 18 novembre 2024

DEL2024_11_18_01	ADMINISTRATION	APPROBATION DU PROCES VERBAL du 07 octobre 2024	unanimité
DEL2024_11_18_02	FONCIER	CONVENTION EPF - Annulation de la délibération du 07 octobre 2024	unanimité
DEL2024_11_18_03	FONCIER	ACQUISITION Propriété VICOMTE	unanimité



Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal de PLOEZAL Séance du 18 novembre 2024

Date convocation : 13/11/2024	Le dix-huit novembre deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CONNAN, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14	Etaient présents : Mr Guy CONNAN, Mr Jean Louis HERVÉ, Mr Jean Michel VIEL, Mme Dominique GELGON ; Mme Carole MEYER ; Mr François LE GOAZIOU, Mr Yannick CARMIGNAC, Mr Joseph LE CHEVERT ; Mme Céline LE RU, Mm Jean Yves DERRIENNICK, Mme Christine LE BRETON, Mme Chantal BERTHO, Absent : Mr Gilbert ANTOINE Excusés : Mme Sandrine MOREAUX a donné procuration à Mr Jean Louis HERVE ; Mme Brigitte LE BAIL a donné procuration à Mme Carole MEYER Secrétaire de séance : Mr Jean Michel VIEL

2024_11_18_01 OBJET : Approbation du procès-verbal du 07 octobre 2024

M. le maire précise que la proposition de PV a été transmise par mail, à l'ensemble des élus.

Le conseil municipal, à l'unanimité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

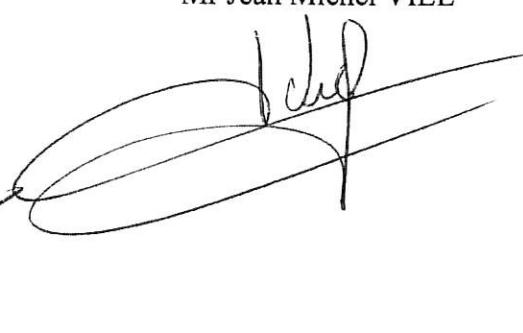
Vu le procès-verbal du 07 octobre 2024

APPROUVE

le PV du conseil municipal du 07 octobre 2024

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le maire Mr Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Mr Jean Michel VIEL



Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 18 novembre 2024

Date convocation : 13/11/2024	Le dix-huit novembre deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CONNAN, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14	<p>Etaient présents : Mr Guy CONNAN, Mr Jean Louis HERVÉ, Mr Jean Michel VIEL, Mme Dominique GELGON ; Mme Carole MEYER ; Mr François LE GOAZIOU, Mr Yannick CARMIGNAC, Mr Joseph LE CHEVERT ; Mme Céline LE RU, Mm Jean Yves DERRIENNICK, Mme Christine LE BRETON, Mme Chantal BERTHO,</p> <p>Absent : Mr Gilbert ANTOINE</p> <p>Excusés : Mme Sandrine MOREAUX a donné procuration à Mr Jean Louis HERVE ; Mme Brigitte LE BAIL a donné procuration à Mme Carole MEYER</p> <p>Secrétaire de séance : Mr Jean Michel VIEL</p>

2024_11_18_02 OBJET : **ANNULATION DELIBERATION – Convention EPF**

Mr le maire fait part de ses inquiétudes à l'assemblée. Il propose que la commune fasse une acquisition directe de la propriété de Mr VICOMTE afin de garder la maîtrise des délais, du cout et des interventions sur ce projet.

De ce fait, il est nécessaire d'annuler la délibération du 07 octobre 2024, autorisant le maire à signer la convention avec l'Etablissement Public Foncier, sur le projet d'acquisition de la propriété VICOMTE.

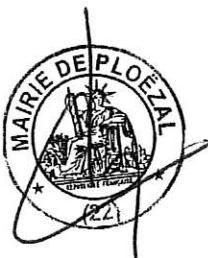
Après échanges et discussions,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ANNULE la délibération n° 2024_10_07_04 portant sur la convention EPF pour l'acquisition de la propriété VICOMTE

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
 Pour copie conforme
 Le maire Mr Guy CONNAN

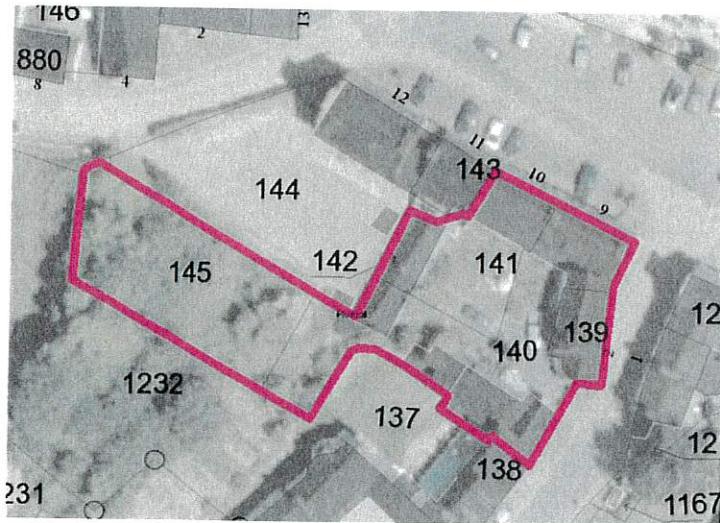
Le secrétaire de Séance,
 Mr Jean Michel VIEL



**Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 18 novembre 2024**

Date convocation : 13/11/2024	Le dix-huit novembre deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CONNAN, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14	<p><u>Etaient présents :</u> Mr Guy CONNAN, Mr Jean Louis HERVÉ, Mr Jean Michel VIEL, Mme Dominique GELGON ; Mme Carole MEYER ; Mr François LE GOAZIOU, Mr Yannick CARMIGNAC, Mr Joseph LE CHEVERT ; Mme Céline LE RU, Mm Jean Yves DERRIENNICK, Mme Christine LE BRETON, Mme Chantal BERTHO,</p> <p><u>Absent :</u> Mr Gilbert ANTOINE</p> <p><u>Excusés :</u> Mme Sandrine MOREAUX a donné procuration à Mr Jean Louis HERVE ; Mme Brigitte LE BAIL a donné procuration à Mme Carole MEYER</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Mr Jean Michel VIEL</p>

2024_11_18_03 OBJET : **Acquisition de la propriété VICOMTE**



Monsieur le maire propose que la commune acquière la propriété vicomte sans l'établissement public foncier, et propose au conseil de l'autoriser à signer un compromis, en passant par l'agence mandatée pour la vente.

Mr le maire rappelle que cette acquisition est d'un montant de 165 000 euros (Comportant les frais d'agence). A cela s'y ajoute, les frais de notaire.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE l'acquisition des parcelles OA 139 ; OA 140 ; OA 141, OA 142 et OA 145, pour une superficie totale de 1 277 M2, pour un montant de 165 000 euros

PRECISE que les frais d'acte seront à la charge de la commune

AUTORISE Mr le maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier : compromis et/ou un acte de vente.

INFORME qu'un groupe de travail dédié sera constitué après signature du compromis pour élaborer un projet d'ensemble, durant l'année 2025, afin de pouvoir déposer des dossiers de demandes de subventions

PRECISE que cette acquisition sera prévue au budget 2025

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits

Pour copie conforme

Le maire Mr Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,

Mr Jean Michel VIEL

